

AVIS D'OUVERTURE D'ENQUETE PUBLIQUE

PREFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE

Direction de la coordination et du management de l'action publique
Bureau des procédures d'utilité publique

COMMUNE de LA CHAPELLE GLAIN

Par arrêté préfectoral du -6 SEP. 2011 une enquête publique est ouverte à la mairie de LA CHAPELLE GLAIN, pendant une période d'un mois, du 3 octobre au 4 novembre 2011 inclus, portant sur la demande présentée par l'EARL Le Veau de Saint-Jouin, en vue d'être autorisée à procéder à l'extension de l'élevage qu'elle exploite au lieu dit « Saint-Jouin » à La Chapelle Glain, en portant sa capacité totale à 556 veaux de boucherie.

Cet établissement est soumis à autorisation sous la rubrique numéro 2101-1°-a de la nomenclature des installations classées.

Monsieur Etienne MONTFORT, désigné en qualité de commissaire enquêteur chargé de diriger l'enquête, recevra en mairie de LA CHAPELLE GLAIN les observations du public aux dates et heures ci-après :

- | | |
|----------------------------|----------------------|
| - lundi 3 octobre 2011 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mardi 11 octobre 2011 | de 9 h 00 à 12 h 00 |
| - mercredi 19 octobre 2011 | de 14 h 00 à 17 h 00 |
| - vendredi 28 octobre 2011 | de 14 h 00 à 17 h 00 |
| - vendredi 4 novembre 2011 | de 14 h 00 à 17 h 00 |

Pendant la durée de l'enquête, le public pourra prendre connaissance du dossier et formuler ses observations sur un registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de LA CHAPELLE GLAIN, aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Le public pourra également consulter le dossier à la mairie de LE PIN aux jours et heures normaux d'ouverture des services.

Toute correspondance pourra être adressée, en mairie de LA CHAPELLE GLAIN, au commissaire enquêteur.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation, assortie du respect de prescriptions, ou un refus.